



Dès les années 1980, les chercheurs développent le champ des systèmes multi-agents : des ensembles organisés de programmes autonomes qui interagissent dans un même environnement numérique pour résoudre des problèmes complexes. Simple Line/Shutterstock

Qu'est-ce que l'« IA agentique » ? Comprendre son histoire pour dépasser l'effet de mode

Publié: 26 mars 2026, 15:44 CET

<https://theconversation.com/quest-ce-que-l-ia-agentique-comprendre-son-histoire-pour-depasser-leffet-de-mode-278682>

Réserver un voyage en comparant des centaines d'offres, rédiger un rapport à partir de plusieurs documents, analyser des données médicales ou corriger automatiquement un programme informatique : ces tâches exigent de la réflexion, de la méthode et des compétences variées. L'« IA agentique » promet désormais de les accomplir de manière autonome, en orchestrant les opérations nécessaires, en utilisant des outils et en corrigeant ses propres erreurs... Toutefois, l'IA agentique actuelle ne recouvre pas encore toute la richesse du concept d'« agent autonome » tel qu'il a été élaboré dans les décennies précédentes.

Le cabinet Gartner a présenté [2026 comme l'année des « agents IA »](#). Ces systèmes dépassent la simple amélioration des assistants conversationnels. Les agents IA d'[OpenClaw](#) sont d'ores et déjà capables de dialoguer entre eux et d'exécuter des tâches complexes avec une supervision humaine limitée. Pour les entreprises, que ce soit dans l'[industrie](#), l'[administration](#) ou la [santé](#), la promesse est celle d'une automatisation plus souple qu'avec les logiciels traditionnels, capable de s'adapter à des situations variées plutôt que d'appliquer des règles prédéfinies.

Pourtant, derrière l'apparente nouveauté se cache une histoire plus ancienne. L'IA agentique s'inscrit dans la continuité de plusieurs décennies de recherche sur les [agents autonomes et les systèmes multi-agents](#). Ce qui change aujourd'hui, ce sont les outils, notamment les [grands modèles de langage](#) et leur capacité à interagir plus naturellement avec les humains.

De la génération de texte à l'action

Les modèles conversationnels, comme ChatGPT, Gemini ou Claude, impressionnent par leur aptitude à résumer ou à rédiger des textes complexes. Pris isolément, ils restent toutefois essentiellement réactifs : ils produisent une réponse en fonction d'une requête. Un agent autonome va plus loin. Il peut analyser une demande, planifier une séquence d'opérations, utiliser des outils externes (moteur de recherche, base de données, logiciel), évaluer le résultat obtenu et ajuster sa stratégie si nécessaire.

Là où un modèle de langue se limite à écrire un programme informatique, un agent peut l'exécuter dans un environnement sécurisé, observer les erreurs éventuelles, corriger le code, puis le tester à nouveau. En somme, les agents IA ne font pas que parler, ils agissent.

Le passage de la génération de texte à l'action transforme la nature même du logiciel. Alors qu'un programme suit des instructions précisément définies à l'avance, un agent autonome peut, lui, adapter dynamiquement ses décisions en fonction du contexte, des résultats obtenus et des objectifs fixés. Il ne remplace pas nécessairement l'humain, mais modifie la répartition des tâches entre supervision et exécution.

Promesses et risques

Cette évolution ouvre des perspectives considérables. Dans les organisations, des agents peuvent automatiser des processus métiers laborieux. Dans l'industrie, ils peuvent coordonner des systèmes logiciels complexes. Dans le domaine médical, ils peuvent analyser des dossiers, rechercher des publications pertinentes et proposer des synthèses pour assister les médecins. Mais ces promesses s'accompagnent de risques.

En effet, les modèles actuels peuvent produire des informations inexactes, les fameuses hallucinations, et sont susceptibles de reproduire des biais présents dans leurs données d'entraînement. Si les agents sont cantonnés à un rôle d'assistant, ces limites sont déjà problématiques ; elles deviennent critiques lorsqu'elles concernent des systèmes capables d'agir sur des infrastructures techniques, notamment en exécutant des commandes système, en manipulant des fichiers ou en envoyant des requêtes réseau.

La question des agents d'IA n'est donc pas seulement technique : elle est aussi juridique, économique et sociétale. Elle touche à la transformation du travail qualifié et à la gouvernance des systèmes informatiques.

Une filiation historique

L'idée d'un agent autonome n'est pas née avec les modèles de langue. Elle remonte aux origines mêmes de l'intelligence artificielle. En 1956, lors de la conférence fondatrice de Dartmouth (au nord-est des États-Unis), l'un de ses organisateurs, Marvin Minsky, définissait déjà l'IA comme la conception de programmes capables d'accomplir des tâches mobilisant des capacités dites intelligentes telles que comprendre, apprendre, raisonner ou décider.

À partir des années 1980, la notion d'« agent intelligent » devient centrale. Un « agent » est alors défini comme un programme capable de percevoir son environnement, de prendre des décisions et d'agir pour atteindre des objectifs. Très tôt, les chercheurs développent le champ des systèmes multi-agents : des ensembles organisés de programmes autonomes qui interagissent dans un même environnement numérique. L'objectif est de comprendre comment ces entités peuvent se coordonner, coopérer ou entrer en compétition afin de résoudre des problèmes complexes.

Plusieurs travaux emblématiques illustrent concrètement cette approche. Le système HEARSAY-II repose sur un modèle de « tableau noir ». Plusieurs modules spécialisés pour la reconnaissance, l'analyse et l'interprétation du langage contribuent à la compréhension de la parole en partageant leurs hypothèses dans un espace commun structuré. Le Contract Net Protocol propose un mécanisme inspiré des appels d'offres : pour réaliser une tâche, un agent émet un appel à proposition, d'autres agents proposent leurs services, et les plus compétents se voient attribuer le contrat. Autrement dit la coordination entre agents est au cœur de l'IA depuis plusieurs décennies.

Un réservoir d'idées encore sous-exploité

Mais si l'idée d'agent n'est pas nouvelle, l'« IA agentique » s'impose aujourd'hui auprès des non-spécialistes en raison du rôle central joué par les grands modèles de langue. Bien que dénués de compréhension causale et de compréhension du monde physique, ceux-ci fournissent aux agents une capacité linguistique et une forme de « sens commun » statistique qui facilitent l'interaction avec les humains et l'interprétation d'instructions complexes en langage naturel.

Toutefois, l'IA agentique actuelle ne recouvre pas encore toute la richesse du concept d'agent autonome tel qu'il a été élaboré dans les décennies précédentes. Dans la pratique, elle repose encore le plus souvent sur une séquence d'actions où chaque étape est prévue et ordonnée à l'avance. Les travaux menés depuis les années 1990 sur les systèmes multi-agents qui portent sur la coopération, la négociation, l'allocation de tâches et l'adaptation collective offrent un réservoir d'idées encore largement sous-exploitées.

L'intégration de ces mécanismes avec les capacités des grands modèles ouvre pour demain des perspectives nouvelles : des agents capables non seulement d'exécuter un plan mais de s'organiser collectivement, de se spécialiser et de s'adapter à des environnements complexes.

L'IA agentique constitue ainsi une nouvelle étape plutôt qu'une rupture. Elle associe l'héritage théorique des systèmes multi-agents à la puissance récente des modèles génératifs. Comprendre cette filiation historique permet de dépasser l'effet de mode. L'IA agentique représente une tentative de transformer des modèles prédictifs en systèmes capables d'agir, de planifier et, peut-être demain, de s'organiser collectivement dans des environnements complexes.

Maxime Morge

Professeur d'Informatique au LIRIS (Laboratoire d'Informatique en Image et Systèmes d'information), CNRS, Université Claude Bernard Lyon 1; Centrale Lyon; INSA Lyon – Université de Lyon; Université Lumière Lyon 2

DOI

<https://doi.org/10.64628/AAK.t3ms4mdua>